

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
REGION DU NORD
.....
DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ
.....
COMMUNE DE TOUROUA
.....
STRUCTURE INTERNE DE
GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS
.....



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
NORTH REGION
.....
BENOUÉ DIVISION
.....
TOUROUA COUNCIL
.....
INTERNAL STRUCTURE FOR
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT
OF PUBLICS TENDERS
.....

ADDITIF N°005/A/CTRA/SIGAMP/2026

PORTANT RECTIFICATION A LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N°006/DCO/CTRA/SIGAMP/CIPM/2026 DU 26/08/2026

**RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU
POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 04 BORNES FONTAINES)
DANS LA LOCALITE DE BADANG, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA
BENOUÉ, REGION DU NORD.**

Le Maire de la Commune de Tourooua, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires de l'Avis de Demande de Cotation Ouverte ci-dessus citée que certains éléments de la Demande de Cotation (DC) y relatif sont modifiés de la manière suivante :

2- Avis de Demande de Cotation Ouverte

Au lieu de :

6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de Tourooua, sise à la Mairie de Tourooua au plus tard le **23/09/2026 à 12 heures** précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des repentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le **23/09/2026 à 13 heures** précises.

Lire :

6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de Tourooua, sise à la Mairie de Tourooua au plus tard le **23/09/2026 à 12 heures** précise. Cependant, tous les dépôts qui seront effectués le **23/09/2026** seront reçus à Garoua au lieu-dit SYNCUBE derrière l'ancien Préfecture de Garoua à côté du Palais de Justice où aura lieu l'ouverture des plis des offres. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des repentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le **23/09/2026 à 13 heures** précises.

Le reste sans changement.

Le présent Additif sera publié et enregistré partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/BE (pour information)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

Tourooua, le 21/09/2026

LE MAIRE

Mamadou Ganda
Maire de TOUROUA